

L'Engagement de Bruxelles

**Les villes européennes en défense active des citoyens
de l'Europe et de ses valeurs fondatrices**

7 mai 2026

Comité européen des Régions

Edifice Jacques Delors – Bruxelles

En écho à l'Appel de Dunkerque du 22 mai 2025, alertées par le réseau international des Villes Mémoires à un moment critique pour la stabilité de notre continent et la paix dans le monde, nous, villes européennes, réunies à Bruxelles le 7 mai 2026, conscientes de notre histoire et de nos responsabilités, proclamons solennellement notre engagement à agir en faveur de la protection de tous nos citoyens, de la défense des valeurs universelles fondatrices de l'unité européenne, et d'une participation active de nos villes à la construction d'une Europe souveraine, de progrès, résiliente, diverse, ouverte au monde et vectrice de paix — une Europe articulant exigence démocratique et vigilance stratégique, dont l'impulsion procède intimement de nos villes, en tant que premier niveau, parmi les plus concrets et légitimes, de l'expérience civique, où s'éprouvent les conditions effectives du prendre soin et du vivre-ensemble en paix.

Nous, villes européennes, avons, au fil des siècles, été des laboratoires de culture et de paix et de gestion des diversités, moteurs de transformations politiques, économiques, sociales et environnementales par la coopération, l'innovation civique, la création de richesses, la circulation des idées, la justice et la solidarité. Nos villes, cependant, ont aussi été — trop souvent dans l'histoire — associées à l'exploitation des ressources et des êtres humains, aux guerres et aux conflits, ainsi qu'à la dégradation des écosystèmes.

Nos histoires portent, dans leurs mémoires et leurs paysages, les traumatismes et les souffrances des siècles, plus singulièrement ceux du XX^e siècle, marqué par l'effondrement des démocraties, les répressions totalitaires et les guerres, les frontières de notre continent s'en trouvant, trop souvent, tracées dans le sang. Les Villes Mémoires en portent, mieux que quiconque, le témoignage vivant.

De ces héritages, appréhendés avec la rigueur scientifique qui s'impose, nos cités ont appris la fragilité des cadres institutionnels du progrès humain, et que toute construction politique durable repose sur l'attention aux vulnérabilités humaines et écologiques, aux interdépendances, mais aussi sur la capacité d'en débattre lucidement et rationnellement, l'attention aux besoins et la confrontation des points de vue s'inscrivant dans nos réalités de terrain.

De la Hanse aux communes flamandes, aux cités italiennes, aux villes rhénanes ou andalouses, jusqu'aux systèmes urbains d'Europe centrale, orientale et méditerranéenne, nos cités ont su créer, entre elles, des structures capables d'organiser des coopérations durables, facteurs d'unité, de prospérité, de progrès, de culture et de paix. Cette dynamique se prolonge aujourd'hui, dans le sillage des événements inspirants que furent les Congrès de Gand (1913) ou de La Haye (1948), par l'action résolue et constante du Comité européen des Régions, du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, mais aussi par l'engagement du Conseil des communes et des régions d'Europe, d'Eurocities et d'autres réseaux de collectivités importants – sans oublier les innombrables jumelages ou coopérations transfrontalières contribuant à construire une Europe du quotidien, au plus près des territoires et de leurs populations.

Aujourd'hui, face à la montée, dans nos communes et nos sociétés, des nationalismes et populismes, des discours anti-démocratiques, des comportements d'exclusion et de rejet, face aux graves tensions géopolitiques contemporaines — menaces impérialistes, désinhibition de la violence, érosion de la confiance —, face aux remises en cause majeures – internes et externes – de l'unité européenne et de ses valeurs fondatrices, notre continent et ses 700 millions d'habitants doivent aujourd'hui construire et défendre, sans délai, une souveraineté durable, basée sur la défense de la démocratie pluraliste et des droits humains étendus, dans le respect de la légalité et dans une logique d'ouverture, de paix et de coopération avec le reste du monde.

Dans ce contexte, **nous, villes européennes**, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, entendons prendre nos responsabilités et agir en tant qu'acteurs politiques de première ligne. Nous nous engageons ainsi aujourd'hui, solennellement, à prendre les mesures concrètes de protection de tous nos citoyennes et citoyens et à susciter leur implication directe, en particulier celle des plus jeunes générations – par le dialogue – dans un élan de défense et de développement de l'unité européenne et d'un ordre juridique international de progrès.

Notre engagement s'articule autour de trois priorités.

Priorité n° 1 – Protéger les personnes et promouvoir le dialogue entre jeunes Européens sur l'importance des valeurs universelles portées par l'unité européenne née de l'après-guerre

Nous, villes européennes, nous engageons, en vertu de nos responsabilités et face aux risques et enjeux auxquels nous sommes confrontés, à développer des mesures de sensibilisation à la protection civile, dans le souci de préparer les populations – et en particulier les plus jeunes – à toute menace potentielle. Ce processus doit amener nos jeunes citoyens à prendre mieux encore conscience, à partir des risques concrets encourus, du contexte plus large des transformations historiques se déroulant actuellement à l'échelle globale.

Simultanément, dans cette même dynamique de sensibilisation, nous encouragerons les jeunes citoyens à engager le dialogue, par le biais des jumelages et coopérations transnationales, avec leurs homologues du continent. Ils seront ainsi incités à développer leur esprit critique, à explorer l'histoire de leurs cités au XX^e siècle et à échanger, avec leurs pairs, sur les valeurs fondatrices de l'unité continentale, nées des traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur la pertinence d'approfondir le projet européen.

Priorité n° 2 – Apporter une assistance opérationnelle et promouvoir la solidarité entre les villes d'Europe et de son voisinage

Nous, villes européennes, nous engageons à apporter une assistance ciblée aux cités confrontées à des situations critiques résultant de menaces, qu'elles soient hybrides ou, possiblement, militaires.

Nos villes mobiliseront, dans cet objectif, leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs capacités opérationnelles, y compris par le biais de la diplomatie des villes. Elles mettront en œuvre des actions concrètes, telles que des parrainages et jumelages renforcés avec les cités affectées pour structurer une solidarité durable ; l'organisation de séjours de répit pour les jeunes (sur le modèle des camps d'été pour jeunes Ukrainiens) et les populations vulnérables provenant de zones exposées ; ou encore l'envoi de matériel essentiel, y compris des équipements de protection, de soutien énergétique, de transport ou de services de santé, ainsi que de ressources logistiques indispensables.

Priorité n° 3 – Contribuer à la co-construction, depuis nos villes et leurs histoires, d'une Europe souveraine, résiliente et de paix sur la base du dialogue et du *prendre soin*

Nous, villes européennes, nous engageons, dans la période critique que traversent notre continent et ses valeurs fondatrices, à contribuer à la co-construction de l'Europe de demain depuis nos territoires, en y associant pleinement nos citoyens, en particulier les plus jeunes.

Ancrées dans nos communes, au plus près des habitants, porteuses d'une légitimité démocratique de premier niveau et engagées dans un dialogue quotidien avec nos citoyens, nous voulons faire vivre, de manière pragmatique, une démocratie européenne concrète et résiliente, attentive aux besoins, aux vulnérabilités et à la diversité de nos citoyens, conscientes que le *prendre soin* des citoyens nourrit la vitalité démocratique et qu'un respect progressiste du vivant, dans nos territoires, fonde tout développement durable.

Dans une logique de subsidiarité et de gouvernance à multi-niveaux, nos communes se veulent ainsi, en coopération avec le Comité européen des Régions et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, mais aussi avec des associations telles que le Conseil des Communes et Régions d'Europe et Eurocities, l'un des leviers fondamentaux de l'unité européenne.

Nous, villes européennes, fidèles à notre histoire et déterminées à traduire les principes en actes, voulons que l'engagement citoyen, le dialogue et la co-responsabilité deviennent ainsi des forces collectives capables de **refonder l'Europe et de parler de nouveau au monde**, inscrivant chaque initiative dans le quotidien — là où vivent les Européennes et les Européens, là où s'échangent, se bâtissent et se consolident, concrètement et ensemble, les promesses d'un **avenir de paix commun**.

